

DOSSIER DE PRESSE

Aménagement de la RCEA en Saône-et-Loire

section Prissé - Charnay-lès-Mâcon - A406



Point presse

Vendredi 4 novembre 2016

Contacts presse :

→ Préfecture de Saône-et-Loire – service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 80 64 / 81 58 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.fr

francis.treff@saone-et-loire.fr

annick.venet@saone-et-loire.fr

→ DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ (attachée de presse) Tél. 03 81 21 67 18 / 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

Fabien GRANGE Tél. 03 45 83 22 75 / 06 29 62 38 15

fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr

→ APRR – Direction de la Communication et du Marketing

Claudine ROLLAND Tél. 04 26 68 45 52

claudine.rolland@aprr.fr

région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



APRR CAMVAL
Communauté d'Agglomération
Mâconnais - Val de Saône

Sommaire

- Préambule

- Présentation de l'opération RN79 – Prissé – Charnay-lès-Mâcon par la Dreal

- Présentation
- Objectif
- Procédés
- Planning de l'opération
- Chiffres clés sur le programme RCEA première phase
- Enjeux et contraintes
- Environnement

- Présentation du projet A406 – RN79 Mâcon Sud par APRR

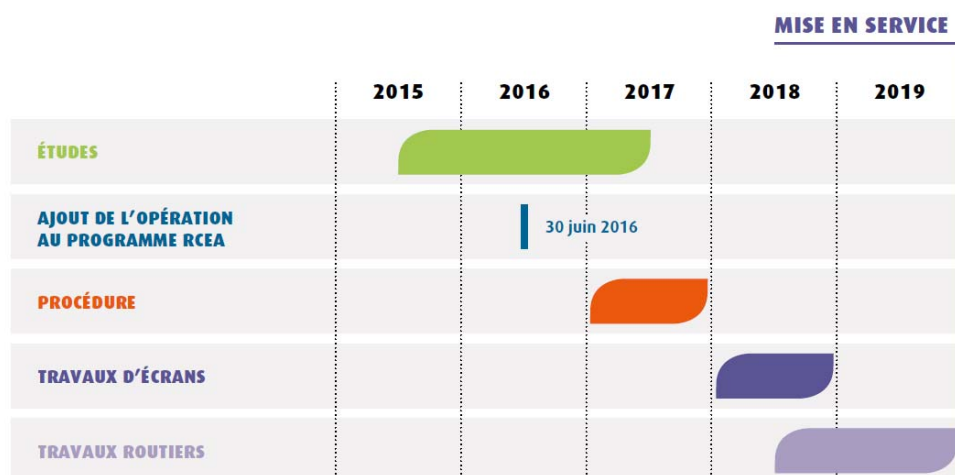
- Objectifs poursuivis
- Plusieurs secteurs vont être aménagés
- Nature des travaux
- Protection des espèces
- Sécurité

RN 79 – Section Prissé – Charnay-lès-Mâcon

Dossier de presse

- Procédés :
 - Remplacement du merlon de terre bordant la RCEA actuelle au nord par des écrans acoustiques, moins encombrants et plus performants ;
 - Mise aux normes des ouvrages liés à l'intersection de 3 routes départementales avec la RCEA ;
 - Doublement de l'ouvrage surplombant la Petite Grosne ;
 - Réalisation d'une chaussée neuve à 2x2 voies et d'un système d'assainissement adapté au contexte hydraulique et environnemental.

- Planning de l'opération :



Chiffres clés sur le programme RCEA première phase :

83 km à 2x2 voies restent à aménager sur les 175 km composant l'itinéraire RCEA en Saône-et-Loire

Investissement annuel entre 2014 et 2025 : 50 millions d'euros

Part de la RCEA dans l'investissement routier national hors Île-de-France : 25%

Co-financeurs :

	Coût TTC	État 78.50 %	Région 6.50 %	Département 6.50 %	CAMVAL 8.50 %
Prissé-Charnay	20 M €	15.7 M €	1.30 M €	1.30 M €	1.70 M €

- Enjeux et contraintes :

RN 79 – Section Prissé – Charnay-lès-Mâcon

Dossier de presse

- Présence de la ligne à grande vitesse côté sud qui contraint les emprises de chantier ;
- Mise en place de protections acoustiques avant la mise en travaux de la RCEA pour protéger les riverains des bruits de chantier, puis de circulation ;
- Mise en service de l'aménagement fin 2019, synchronisée avec celle de la section A406 – Charnay-lès-Mâcon réalisée par APRR ;
- Respect des milieux naturels sensibles (zones humides, zones inondables).

- Environnement :

Le projet RCEA prend en compte :

- la préservation d'un milieu entouré de zones naturelles protégées et traversé par la Petite Grosne ;
- la protection des riverains vis-à-vis des nuisances acoustiques et visuelles liées au trafic routier ;
- la lutte contre la surconsommation d'espaces et le désenclavement de terrains.

